



**1857 :** L'archevêque de Paris est assassiné par un prêtre dans l'église de Saint Etienne du Mont. Lavigerie se rend au chevet de l'évêque. Il apprend avec tristesse que l'assassin est un de ses condisciples au petit séminaire de Paris.

**1867 :** A la demande de Lavigerie, le diocèse d'Alger est érigé en Archevêché et deux diocèses suffragants sont créés : Constantine et Oran.

**1878 :** fondation de la station missionnaire de Rhadamès (dans le Sahara, Lybie). La station est abandonnée après le massacre de la 2e caravane du Sahara (20 décembre 1881).

**1910 :** Approbation définitive de la Congrégation des SMNDA.

### Lettre de vœux aux missionnaires (3 janvier 1881)

Mes chers Enfants,

Les années précédentes je n'ai répondu à vos vœux de nouvelle année qu'en vous envoyant en retour, avec l'expression de ma reconnaissance, mes bénédictions paternelles. Cette année, à cause de la gravité des circonstances, je veux profiter de l'occasion pour vous faire quelques communications que je crois utiles. Nous pouvons, en effet, voir d'un moment à l'autre éclater la tempête, et vous devez connaître, autrement que par des bruits sans autorité, les mesures prises ou préparées sur ma demande depuis assez longtemps déjà pour vos supérieurs, pour atténuer les épreuves qui vous attendent et les faire même tourner, si c'est possible, au développement et à l'avantage de nos œuvres, avec la protection de notre Seigneur et de notre Dame d'Afrique. Ce sera pour vous, je l'espère, un motif de paix et de confiance que de savoir d'une manière précise à quoi vous en tenir à cet égard et pour moi une consolation que de pouvoir vous donner ainsi une marque nouvelle de ma sollicitude.

Il y a déjà plusieurs années que nous prévoyons avec tristesse une persécution violente contre l'Église, en France et en Algérie. Cette persécution a commencé à se déchaîner durant l'année qui vient de finir. Elle va se continuer sans interruption. Après les congrégations non autorisées, ce sera le tour des congrégations autorisées et ensuite celui du clergé séculier. Ceux qui ne voient pas cela sont des aveugles. La logique y pousse la révolution, et on ne voit rien en France, et encore bien moins en Algérie, qui puisse s'y opposer.

Dans cette persuasion qui est la mienne depuis longtemps, j'ai dû prévoir, et j'ai prévu, en effet, que toutes nos œuvres seraient tour à tour persécutées, détruites, rendues impossibles dans notre colonie, et tous mes soins se sont dès lors portés à les sauver, en les faisant transporter peu à peu au dehors, sans attendre qu'il fût trop tard et que la tempête eût tout enseveli. J'ai commencé par demander au Conseil de votre Société la suppression des postes les plus lointains établis dans la partie du Sahara qui se rattache au diocèse d'Alger, pour les transférer dans la mission du Sahara proprement dit, à Ghadamès, et ensuite à Tripoli, et bientôt, je l'espère, à R'at et chez les Touaregs.

Nous avons hypothéqué pour le même motif les deux grandes propriétés de la Maison-Carrée et de Saint-Charles et nous avons cherché à vendre, ou vendu en effet, tout ce que nous pouvions aliéner, afin de placer cet argent en sûreté dans des banques ou sur des valeurs étrangères. Aux Attafs, nous avons suspendu la fondation de nouveaux villages et nous cherchons aussi à nous débarrasser des terres désormais inutiles. Nous avons placé peu à peu comme domestiques nos orphelins et nos orphelines, de façon à ne pas nous trouver chargés d'eux, au moment où éclaterait l'orage, et nous avons décidé le transfert des petits Nègres dans un pays étranger. Enfin nous avons fondé les maisons de Tunis, de Jérusalem et de l'Afrique équatoriale.

Le but de ces mesures diverses a toujours été le même : prévenir les tempêtes qui éclatent aujourd'hui et qui vont devenir rapidement irrésistibles et fournir des asiles sûrs aux missionnaires de la Société, en même temps qu'un aliment suffisant à leur zèle jusqu'à la fin de la révolution.

